

Maladie	Période minimale d'exclusion pour des cas
Boutons de fièvre (herpès simplex)	L'exclusion n'est généralement pas nécessaire (sauf en cas de salivation importante et incontrôlable).
Coqueluche (toux coquelucheuse)	Exclure selon les recommandations de la Santé publique.
Conjonctivite (yeux roses)	En cas d'écoulement épais blanc ou jaune, de fièvre, de douleur oculaire, de gonflement des paupières ou d'écoulement aqueux important, exclure jusqu'à ce que la personne ait consulté un fournisseur de soins de santé. Un minimum de 24 heures de traitement peut être indiqué avant le retour à l'école. Les enfants dont les yeux sont roses, mais qui ne présentent pas ou peu d'écoulement transparent ou aqueux, sans fièvre, sans douleur oculaire ou sans rougeur aux paupières n'ont pas à être exclus.
COVID-19/influenza/virus respiratoire syncytial	Exclure jusqu'à ce que les symptômes se soient atténués et que l'enfant n'ait plus de fièvre depuis 24 heures.
Dermatomycose	Exclure jusqu'au début du traitement.
Diphthérie	Exclure jusqu'à obtention d'un accord médical (certificat écrit d'un fournisseur de soins de santé).
E. coli (producteurs de vérotoxines)	Exclure selon les recommandations de la Santé publique.
Gale	Exclure jusqu'à 24 heures après le traitement.
Gastro-entérite (diarrhée et/ou vomissements non attribuables à une maladie chronique identifiée)	Exclure jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de diarrhée/vomissements pendant 48 heures. Des périodes d'exclusion plus longues pourront être nécessaires pour certaines causes de gastro-entérite et dans les situations d'éclosion. Communiquer avec la Santé publique pour obtenir des conseils.
Hépatite A	Exclure jusqu'à une semaine après l'apparition de la maladie ou de la jaunisse.
Infection (SGA) streptocoques du groupe A (pharyngite, amygdalite [angine à streptocoques], scarlatine, impétigo)	Exclure jusqu'à 24 heures après le début du traitement antibiotique.
Maladie pieds-mains-bouche	L'exclusion n'est généralement pas nécessaire (sauf en cas de salivation importante et incontrôlable).
Méningite (méningococcie invasive)	Exclure selon les recommandations de la Santé publique.
Oreillons	Exclure jusqu'à cinq jours après le gonflement des glandes si des personnes contactes non immunisées sont présentes.
Rougeole	Exclure jusqu'à quatre jours après l'apparition de l'éruption cutanée.
Rubéole	Exclusion pendant 7 jours après l'apparition de l'éruption cutanée.
SARM (Staphylococcus aureus résistant à la méthicilline)	L'exclusion n'est généralement pas nécessaire (sauf si les lésions cutanées, comme les furoncles, ne peuvent être recouvertes). Consulter un médecin pour connaître son opinion sur une participation à des sports de contact.
Varicelle (picote)	Exclure jusqu'à ce que l'enfant se sente assez bien pour retourner à l'école.
Zona (herpès zoster)	L'exclusion n'est généralement pas nécessaire (sauf si les lésions cutanées [marques] ne peuvent être recouvertes).
<b>UNE EXCLUSION N'EST PAS REQUISE POUR CE QUI SUIT :</b>	
Infection à cytomégalovirus, VIH, hépatite B, hépatite C, molluscum contagiosum, mononucléose (infection à virus d'Epstein-Barr), pédiculose (poux de tête), oxyures, roséole infantile (sixième maladie, exanthème subit), cinquième maladie (érythème infectieux) ou muguet (candida).	
Toutefois, les élèves doivent être exempts de fièvre depuis 24 heures sans avoir pris de médicaments pour réduire la fièvre, ne pas avoir vomi et/ou souffert de diarrhée depuis 48 heures et être suffisamment en forme pour aller à l'école.	

Pour éviter de perturber la scolarisation de l'enfant, communiquer avec la Santé publique afin d'obtenir des conseils si la période d'exclusion, pour quelle que maladie que ce soit, dépasse une semaine.